

Le journal en ligne gratuit des Charentais d'ici et d'ailleurs.

Le Boutillon des Charentes



N° 65 juin- juillet - août 2019

Dessin de Jean-Claude Lucazeau



Extrait des albums « Les Saintongeais font de la résistance »
(Nouvelles éditions Bordessoules)

Comme d'habitude, nous ouvrons notre journal avec un dessin de Jean-Claude Lucazeau, en hommage à notre ami disparu en 2017. Ce dessin est un clin d'œil aux élections, et j'ai la vague impression que l'homme politique à l'arrière plan ressemble un peu au maire d'une ville des Hauts de Seine qui fréquente actuellement les tribunaux ...

La sortie d'un nouveau roman de Jacques-Edmond Machefert constitue un événement, et le Boutillon lui consacre un article et une vidéo. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, l'auteur nous parle des événements qui se sont déroulés à Saintes en 1960 et 1961, et qui l'ont inspiré : l'affaire de l'assassin de la pleine lune.

Dans ce numéro, vous trouverez également vos auteurs favoris : Jean-Bernard Papi, Francis Bouchereau, Pierre Bruneaud, Cécile Négret. Et de nombreuses vidéos. Nous avons notamment réalisé, avec le webmaster, un reportage sur le Conservatoire du vignoble charentais, qui fait le point sur les innovations en matière de culture de la vigne. Et pour les gourmets amateurs de fromage, une adresse intéressante, « La chèvre rigolote ».

Voilà. Le Boutillon se permet de prendre trois semaines de vacances, et vous retrouvera en septembre. Bonne lecture.

Et vous pouvez toujours naviguer sur notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon> pour consulter les Boutillons précédents.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Sommaire

		Pages
« Saintes frayeurs », le nouveau roman de Jacques-Edmond Machefert Vidéo	Michelle Peyssonneaux, Pierre Péronneau	3
Solstice d'été, fêtes et feux de la Saint-Jean	Jean-Yves Porcheron	4
La fondation de Saint-Jean d'Angély, légende ou réalité ?	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	5
Souvenirs d'une femme simple : Marie-Léa B. (quatrième partie)		7
Le Conservatoire du vignoble charentais, l'ampélopole Vidéo		8
Le général des mouches	Jean-Bernard Papi	9
Kétoukolé	Joël Lamiraud (Jhoël)	10
Rencontre à Saint Césaire avec « La chèvre rigolote » Vidéo	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	11
Festifolk 2019 : le groupe Aunis-Saintonge » Vidéo		11
Les deux aveugles Vidéo		11
L'homme-poison	Cécile Négret	12
Le coin des fines goules : la chaudière	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	12
La salade de pot-au-feu (deuxième partie)	Francis Bouchereau	13
La dormitoère de la rason ameune teurjhou des ganipotes	Pierre Bruneaud (Le Chétit)	17
Les « châffres » saintongesais	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	17
Veillée folklorique du 6 avril 2019	Les Éfourneigas	18
L' vieux gâs (parler des Deux-Sèvres)	Yves Rabault	19
Quelques notes sur la langue saintongaise	Charly Grenon (Maït' Gueurnon)	20
Nos lecteurs nous écrivent	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	21

« Saintes frayeurs », le nouveau roman de Jacques-Edmond Machefert Michelle Peyssonneaux, Pierre Péronneau

Entretien avec Jacques-Edmond Machefert (Pierre Péronneau)



Après le succès des deux derniers romans de Jacques-Edmond Machefert, « Royan Garden blues » et « Les anges de la Coubre », nous attendions avec impatience la sortie du suivant. Et voilà, il est en vente dans toutes les librairies de la région, par internet, ou sur commande aux éditions « Les Indes savantes » : (<https://www.lesindessavantes.com/>).

Le thème, c'est une histoire tragique qui s'est déroulée à Saintes dans les années 1960, que les journaux ont baptisée « L'assassin de la pleine lune ». Nous avons consacré à cette affaire un Boutillon spécial :

[l'assassin de la pleine lune](#)

Michelle Peyssonneaux vous propose une analyse de ce livre. Quant à moi, j'avais invité l'auteur à venir en parler, ce qui a donné une vidéo que je vous présente :

Cliquez : [Saintes frayeurs](#)

Et n'oubliez pas : le mercredi 19 juin, à partir de 16 heures, à la salle Saintonge à Saintes, Jacques-Edmond Machefert vous dédicacera son livre, et vous parlera de son roman, à l'aide de documents d'époque.

« SAINTES FRAYEURS » de Jacques-Edmond Machefert, un roman inspiré par l'affaire de « l'assassin de la pleine lune » (Michelle Peyssonneaux)

Riche en suspense et en émotion, cet excellent livre - le dixième de Jacques-Edmond Machefert - réveillera les souvenirs de bien des Saintais.

Rappelons l'essentiel des faits : le 29 juin 1961 au matin, le corps sans vie d'une jeune femme de vingt-sept ans, aux trois quarts dénudé, est découvert dans la Prairie, sur la rive droite de la Charente. L'assassin présumé, un jeune étudiant de l'école d'Agriculture, ne sera appréhendé que neuf mois plus tard.

Durant ce laps de temps et depuis l'intrusion nocturne en novembre 60 d'un inconnu rue Adolphe Brunaud, intrusion soldée par une agression, Saintes vécut plus de seize mois dans la peur. La presse sortait de gros titres sur le sujet, même quand elle n'avait rien à en dire de nouveau, tandis que le cœur des ménagères saintaises qui, en ce temps-là, faisaient encore leurs courses dans les petits commerces avoisinant leur domicile, allait bon train. Parmi ces ménagères se trouvait la grand-mère de l'auteur. Celui-ci avait quinze ans quand eut lieu la macabre découverte de la Prairie. Inutile de dire qu'il en fut marqué.

Le romancier aurait pu transformer ce souvenir en roman noir de la même veine que ceux auxquels il nous avait habitués dans le passé*. Son exigence alla encore plus loin. Il n'hésita pas à s'attabler devant les 861 pages du dossier judiciaire. D'où la précision des événements relatés, inspirés par les interrogatoires de la police et du juge d'instruction.

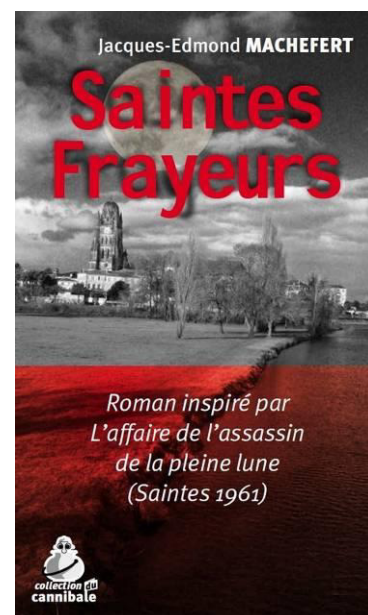
Dieu merci, un roman n'entrave pas la liberté de son auteur. Celui-ci eut l'idée géniale d'imaginer, en contrepoint au récit chronologique des événements, un journal tenu par l'accusé, dans lequel ce dernier plaide non coupable pour l'assassinat de la jeune femme, démontant avec pertinence les conclusions de l'enquête. Aux lecteurs de se faire leur intime conviction ! Après tout, il n'y eut jamais de preuve avérée contre celui qui fut très vite baptisé *l'assassin de la pleine lune*. Et aucun des rares témoins qui croisèrent ce matin-là le meurtrier entraînant sa victime dans sa marche au supplice le long du boulevard Guillet-Maillet, ne reconnut vraiment l'étudiant de l'école d'Agriculture au cours des reconstitutions malgré ses 1m86. A l'énoncé du verdict rendu le 12 juin 1964, vingt ans de réclusion criminelle, beaucoup de personnes s'émurent. Une erreur judiciaire n'était-elle pas commise ?

(Signalons que, grâce au film magistral d'André Cayatte *Le glaive et la balance*, sorti en 1963, le thème de l'erreur judiciaire était alors à l'honneur).

Et la victime dans tout cela ? L'écrivain se penche sur elle avec tendresse, illustrant ses descriptions de notes poétiques extrêmement touchantes. Personnellement, je ne peux m'empêcher de voir aussi dans ce beau roman imprégné d'humanité un hommage qui, après soixante ans, serait rendu à cette jeune femme, environnée de l'amour des siens et parée de si belles qualités, que les dieux de l'antique Mediolanum en furent probablement jaloux.

« Saintes frayeurs » de Jacques-Edmond Machefert, édition « Les Indes savantes » (collection Cannibale), 285 pages, 19 euros.

* *Royan Garden Blues*- 2013, éditions Le Croît vif - *Les anges de la Coubre*-2016, éditions Le Croît vif



Vous pourrez retrouver Jacques-Edmond Machefert :

Mercredi 19 juin à 16h, conférence et dédicaces à la salle Saintonge n°5 de Saintes avec « La Plume des Fadets »
Samedi 22 juin de 15h à 18h : dédicaces à la librairie Peiro-Caillaud, Cours National, Saintes
Dimanche 23 juin, toute la journée : participation au salon du livre de Royan (esplanade de Pontailac)
Jeudi 27 juin à 19h : conférence et dédicaces à la librairie Lignes d'Horizons à Saujon

Solstice d'été, fêtes et feux de la Saint-Jean Jean-Yves Porcheron

Bien qu'un mystère demeure quant à l'origine réelle de ces feux, on retrouve leur trace du temps des Gaulois et des Celtes qui vivaient au rythme de la nature qu'ils vénéraient. A une époque où l'on vivait avec les saisons, il n'est pas surprenant que les anciens aient voulu célébrer ce moment de l'année très particulier.

On dit souvent aujourd'hui que les traditionnels feux de la Saint-Jean marquaient autrefois le début de l'été. En fait, ils avaient lieu dans la nuit du 23 au 24 juin ou du 24 au 25 juin selon les lieux, le 24 juin étant le jour de la Saint-Jean, donc en léger décalage avec le solstice d'été. Le solstice d'été 2019 est le 21 juin.

Dans ce mot solstice, on reconnaît « sol » de soleil et « stice » qui vient du latin stare et qui signifie s'arrêter. Le

solstice est le jour de l'année où le soleil se trouve le plus au zénith et où il est visible le plus longtemps. Les croyances populaires rattachées au feu de la Saint-Jean laissent à penser qu'il faut trouver dans cette fête la réminiscence du culte païen du soleil.

Au début de l'ère chrétienne l'Eglise essaya, sans vraiment y réussir, d'interdire ces cultes païens et instaura la fête de la Saint-Jean Baptiste. Le rite du feu de joie aurait été christianisé au 5ème siècle. Cette fête de la Saint-Jean-Baptiste est aussi journée de fête nationale au Québec.

Les feux de joie réalisés chaque été dans bon nombre de communes en France se sont maintenus jusqu'à la première guerre mondiale, parfois jusqu'à la seconde, même s'ils ont été toujours peu fréquents dans quelques régions.



Quelques us et coutumes

Dans les plus humbles villages, la veille ou le jour de la Saint-Jean, tous les gens de la commune apportaient le soir venu, à l'endroit désigné, des fagots de brindilles, des branches mortes, des combustibles que l'on empilait en tas dans la gaieté générale.

En certains endroits, la veille ou le jour de la Saint-Jean, on jetait de gros tisons enflammés dans les puits de nos villages. La coutume avait une certaine efficacité, puisque le charbon est un désinfectant et qu'en plein mois de juin, les eaux de puits gâtées par les égouts de fumier ont besoin d'être désinfectées.

On dansait bien sûr autour du feu, car cette fête était d'abord l'occasion pour la jeunesse du pays, de se retrouver et de se plaisir. Mais tourner autour du feu avait un sens quasi magique variable selon les régions.

Des superstitions et des croyances magiques étaient liées à ces feux de joie. Dans certaines régions, on jetait des pierres dans le brasier pour les récupérer a posteriori, et les placer dans les champs de raves : plus grosses étaient les pierres, plus grosses seraient les raves. Parfois, on faisait passer les troupeaux à travers le brasier presque éteint ou bien on menait les bêtes à travers la fumée ou les cendres du feu de la Saint-Jean pour les protéger des épidémies le reste de l'année. On utilisait parfois jusqu'aux cendres de ce feu de joie auxquelles on attribuait des vertus bienfaites.

Sauter par-dessus le feu de la Saint-Jean était aussi un rite très fréquent. On disait tantôt que le saut permettait de se marier dans l'année, tantôt qu'il préservait des furoncles ou des sortilèges, tantôt encore qu'il portait bonheur ou qu'il donnait force aux os et préservait des rhumatismes. Les vieillards qui ne pouvaient plus sauter par-dessus le feu se contentaient d'enjamber une braise.



La fondation de Saint-Jean d'Angély : légende ou réalité ?

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Comme beaucoup d'endroits en Saintonge, le site de Saint-Jean d'Angély est habité depuis la Préhistoire, ainsi que le prouve la découverte d'une nécropole mésoolithique datant de plus de 9 000 ans, sur les bords de la Boutonne, du côté de Moulinveau. Plus tard, un notable gallo-romain, Angirius, y fit construire une villa, qui donna son nom à la localité : villa Angeriacum.

Mais c'est après la mort de Charlemagne, en 814, que commence véritablement l'histoire de la ville.

Un peu d'histoire

Comme vous le savez Charlemagne, couronné empereur en l'an 800 (une date facile à retenir pour les petits écoliers), mourut en 814. C'est son fils Louis qui hérita de l'immense empire d'Occident, sous le nom de Louis 1^{er}, ou Louis le pieux, ou encore Louis le débonnaire.

Avec sa première épouse, Ermengarde de Hesbaye il eut trois fils : Lothaire, Louis, et Pépin. Plus tard, avec sa seconde épouse Judith de Bavière, il eut un autre fils, Charles, futur Charles le Chauve (appelé ainsi parce qu'il se serait rasé le crâne avant de rencontrer le Pape, alors que la coutume, chez les Francs, était de garder les cheveux longs).

À la mort de Louis le Pieux en 840, après des conflits entre les fils survivants, le royaume fut partagé en trois, par le traité de Verdun : Charles ayant la partie occidentale (qui deviendra la France), Louis la partie orientale (on l'appellera Louis le Germanique), et Lothaire (le fils aîné) la partie centrale. Le pauvre Lothaire, coincé entre ses deux « frangins », avait du mouron à se faire, quand on sait que chez les Carolingiens on avait l'habitude d'éliminer les gêneurs, fussent-ils de la même famille, par le glaive ou le poison.

Mais celui qui nous intéresse c'est Pépin.



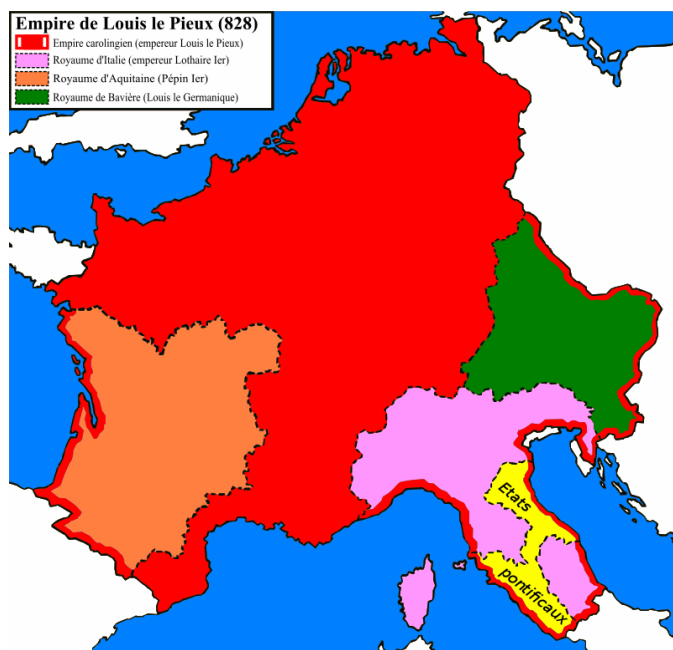
Pépin 1^{er}, roi d'Aquitaine

Il est né vers 797. Son père, Louis le pieux, dès son avènement en 814, lui confie le gouvernement d'Aquitaine, puis le nomme roi d'Aquitaine en l'an 817. L'Aquitaine, à cette époque, représentait un pays plus vaste que notre région administrative actuelle, allant de Bayonne au-delà de Poitiers. Le pays des Santons en faisait donc partie.

En 822 il épouse Ingeltrude, fille de Théodoric de Madrie (contrée comprenant une partie de la Normandie et de l'île de France), qui lui donnera deux fils, Pépin, qui deviendra roi d'Aquitaine à son tour sous le nom de Pépin II, et Charles, futur archevêque de Mayence, et deux filles, Rotrude et Hildegarde. Il mourut à Poitiers en 838.

Pépin fit construire un château, dans la forêt d'Angéri, près de la Boutonne, peut-être à l'emplacement de l'ancienne villa gallo-romaine. Il aimait venir y séjourner.

Puis, pour se conformer au désir de son père, il fit édifier vers l'an 820 un monastère près de son château, sous le patronage de saint Jean-Baptiste, grâce à la légende miraculeuse de la relique du Saint, ramenée par le moine Félix.



La tête de saint Jean-Baptiste

Voici la légende, telle que l'a rapportée un moine inconnu :

« Après avoir essuyé bien des vicissitudes, depuis le jour où saint Jean-Baptiste fut décollé à Samarie par l'ordre du cruel Hérode, les reliques du précurseur de Dieu reposaient à Alexandrie, dans la basilique élevée en son honneur par l'empereur Théodose. Un moine d'Occident, appelé Félix, ayant entrepris le voyage de Jérusalem, eut une vision dans la nuit : - Lève-toi, lui dit une voix, et marche jusqu'à Alexandrie. Là, tu trouveras la chapelle où est déposé le chef de saint Jean-Baptiste. Tu t'en empareras et, reprenant le chemin de la Gaule, tu le porteras en Aquitaine, dans un lieu que je t'indiquerai ... ».

Sitôt dit sitôt fait, Félix fila vers Alexandrie, s'empara de la précieuse tête, qu'il enferma dans un reliquaire, et embarqua, avec un autre religieux, en direction de la Gaule. Mais où aller ? C'est alors qu'une colombe vint se poser sur la poupe du navire et indiqua la route à suivre. Elle resta sur l'embarcation jusqu'à ce que les navigateurs accostent en Aunis, du côté d'Angoulins.

À peine débarqués, les voyageurs virent que le sol était recouvert de cadavres. Une bataille venait d'avoir lieu, entre Pépin et les pirates de Scandinavie, et ces derniers avaient été battus. Pas un n'avait échappé au massacre.

Pépin, après cette victoire, s'était endormi sous sa tente. Une voix se fit entendre, le traitant de paresseux, et lui signalant que des religieux arrivaient, portant le chef de saint Jean-Baptiste. C'est grâce au saint que tu as gagné la bataille, reprit la voix, alors va à leur rencontre et reçois la relique en toute humilité.

À son réveil, Pépin abandonna ses habits royaux et, pieds nus, suivi de ses officiers, vint au devant des serviteurs de Dieu. Voyant venir le roi, Félix expliqua sa mission, et tous entonnèrent un hymne. Le reste de l'armée accourut, portant sur des litières les corps des vingt soldats tués au combat, et lorsque les cadavres eurent effleuré le précieux reliquaire, ils se redressèrent soudain, comme s'ils sortaient du sommeil.

Puis la troupe se dirigea vers le château du roi, et le reliquaire fut déposé dans la chapelle dédiée à la Vierge. Plus tard, vers l'an 820, furent construits un monastère, sous l'autorité des moines bénédictins, et une église dans laquelle fut conservée la précieuse tête.

Le caractère miraculeux de cette histoire attira les pèlerins, qui venaient en foule y dépenser leur argent. Des familles s'implantèrent et y construisirent des habitations sur des terres concédées par les moines, moyennant une rétribution.

C'est ainsi que furent jetés les premiers fondements de la cité. Et c'est la tête de saint Jean-Baptiste qui lui donna son nom : Sanctus Johannes de Angeliaca, puis, plus tard, Saint-Jean d'Angély, appellation définitive, sauf pendant la Révolution : Angély Boutonne.

La prospérité du monastère

La renommée de la cité attira un nombre important de visiteurs, notamment des pèlerins en route vers Saint Jacques de Compostelle. Le monastère s'enrichit, d'autant plus que plusieurs seigneurs, certainement pour se faire pardonner leurs péchés ou leurs exactions, firent des donations.

Mais en 860, une incursion des Vikings remit tout en cause. Ils détruisirent le château, le monastère et l'église et trucidèrent les moines.



Denier de Louis d'Outremer

Ce n'est que cent ans plus tard, en 962, que Louis IV d'Outremer, fils de Charles III le simple, (appelé d'Outremer parce qu'il avait dû se réfugier en Angleterre à la suite de conflits familiaux), donna l'autorisation de reconstruire le monastère, qui fut administré par Martin, abbé de Saint-Cyprien de Poitiers. En réalité c'est Guillaume tête d'étope, comte de Poitiers, qui donna les fonds nécessaires à la reconstruction, et combla le monastère de libéralités : lui aussi avait plein de choses à sa faire pardonner.

Et la tête de saint Jean-Baptiste ? Elle fut retrouvée par l'abbé Alduin, dans les ruines de l'ancienne église détruite par les Vikings. En voulant récupérer des matériaux pour les utiliser dans la nouvelle construction, une tête enchâssée dans une pierre taillée en forme de pyramide fut découverte. À n'en pas douter, c'était la tête du saint, qu'on croyait perdue.

Alduin prévint immédiatement le duc d'Aquitaine, Guillaume-le-Grand, qui était en pèlerinage à Rome. Compte tenu de cette nouvelle extraordinaire, le duc revint et fit enfermer la tête célèbre dans un reliquaire en argent massif.

On a du mal à imaginer, de nos jours, ce que cette découverte pouvait représenter pour la population de l'époque. On ne se posait pas la question de savoir si cette tête était ou n'était pas celle du Saint. Elle était la tête de saint Jean-Baptiste, il ne pouvait en être autrement ! Et Guillaume fit organiser des fêtes splendides, auxquelles furent conviés les plus grands seigneurs de l'époque.

C'est ainsi que vinrent se prosterner devant le reliquaire : le roi Robert II le pieux, fils d'Hugues Capet, avec son épouse la reine Constance, Isambert, seigneur de Châtelailon, Eudes, comte de Champagne, le roi de Navarre, le duc de Gascogne, et une foule de pèlerins et de prélats. Tous firent des dons importants. Le roi de France, notamment, offrit une conque en or pur, dans laquelle, par la suite, fut déposé le chef de saint Jean-Baptiste lorsqu'on le présentait aux fidèles.

Le monastère s'enrichit, comblé des largesses des grands de l'époque, et de celles prodiguées par les pèlerins venus de toute la chrétienté qui, en se prosternant devant la relique espéraient un miracle. Une église romane fut édifiée, en remplacement de celle détruite par les Vikings.



Robert le pieux

Nul doute que c'est grâce à la tête supposée de saint Jean-Baptiste que la ville de Saint-Jean d'Angély connut, dans le monde chrétien des Carolingiens puis des premiers Capétiens, une certaine notoriété et une grande richesse. Mais, comme on le sait, la vie n'est pas un long fleuve tranquille. La guerre contre les Anglais, puis les guerres de religion, la Révolution de 1789, eurent des conséquences dramatiques pour la cité.

Et la tête de saint Jean-Baptiste ? Il paraît qu'elle fut brûlée par les Huguenots lors de la destruction de l'église. Mais ça, c'est une autre histoire !

Souvenirs d'une femme simple : Marie-Léa B ...

Quatrième partie

Nous continuons les souvenirs de Marie-Léa, que nos lecteurs apprécient car, surtout pour les anciens, ces anecdotes leur rappellent des choses qu'ils ont connues. Cette fois, Marie-Léa nous parle de ses souvenirs d'écolière. Nous terminerons cette série de souvenirs dans le prochain numéro.

L'école

Jusqu'au certificat d'études, je suis allée à l'école à Gourvillette, et après, je suis allée à Cressé comme quelques unes de mes amies. Les filles de bourgeois allaient au couvent à Sonnac ou à St-Jean, après le certificat d'études qu'elles passaient à Gourvillette. Alors, elles apprenaient à faire de la dentelle au fuseau, du crochet, de la broderie, etc.

À Gourvillette, école mixte à classe-unique, c'était Monsieur Navarre l'instituteur. Il y est arrivé tout jeune, s'y est marié et y est mort. A Cressé, c'était Madame Morisset qui s'occupait de l'école des filles. Elle aussi y est restée toute sa carrière et y a pris sa retraite.

Monsieur Navarre était un bon maître d'école. Il exigeait que tout notre travail soit fait soigneusement. Parfois, pour nous récompenser, il nous faisait quelques expériences scientifiques. Je me souviens en particulier de l'une d'elle : la distillation de la houille. C'était le soir, et quand il a allumé la petite flamme du gaz, j'ai trouvé ça miraculeux.

Pour l'épreuve de certificat d'études, plusieurs fois le premier ou la première du canton était issu(e) de Gourvillette. Pourtant le maître ne nous donnait pas de devoirs à faire le soir, juste des leçons à apprendre ou des cartes à dessiner soigneusement. Comme nous étions nombreux, il avait une grande baguette pour taper sur les indisciplinés. Il tapait aussi sur les doigts, avec sa règle. Marie-Louise Raffin n'aimait pas ça. Un jour, quand il l'a appelée au bureau pour recevoir des coups de règle, elle a caché sa règle à elle derrière son dos et quand Monsieur Navarre l'a tapée, elle a frappé sur la main de l'instituteur avec sa règle !

Un jour Georges, le fils du maître d'école est venu embêter les filles dans leur cour. Nous nous sommes toutes réunies et nous l'avons battu. Entendant le bruit Mr Navarre est arrivé et l'a battu à son tour. Nous avons bien ri.

Monsieur Navarre était un vrai républicain, il croyait que la République sauverait l'humanité et il avait fait partager sa conviction à beaucoup de petits propriétaires. Il était abonné à un journal et quand il l'avait lu, il le passait à mon père, un vrai républicain aussi, qui ensuite le passait à un autre.

À Cressé, Madame Morisset avait beaucoup d'élèves. Nous, les grandes, qui avons le certificat, nous nous occupions des petites et nous leur apprenions à lire. Ensuite, Madame Morisset nous faisait des cours d'un niveau plus élevé en se servant des livres de son fils (pour le Brevet Élémentaire). Elle avait même proposé aux parents d'Adrienne R. de "pousser" leur fille jusqu'au brevet et à l'Ecole Normale comme elle avait fait pour d'autres.

Elle nous avait conseillé aussi d'adhérer à la mutuelle scolaire (deux sous par semaine) et mon père qui était favorable à toutes ces idées de mutualité et de coopérative, m'y avait inscrite. Quand je me suis ébouillanté la jambe gauche avec une marmite, la Mutualité nous a remboursé tous les frais. À ce moment-là, beaucoup ont compris l'utilité des Mutuelles.

L'instituteur de Cressé (école des garçons où pépé était élève) faisait beaucoup d'expériences. Il faisait venir son matériel scientifique de Saint-Etienne. Nos parents achetaient livres et cahiers. Les livres ne changeaient pas souvent. À Gourvillette, je me suis servi des livres de ma sœur (13 ans de plus que moi) qui avaient entre temps servi aussi à mon frère Edmond.

Parfois, à la sortie de l'école, à Gourvillette, il y avait des batailles. Elles se déroulaient en général sur le "canton" et opposaient souvent les gars de "Grandol" (le haut du pays) et ceux du bas. Nous, les filles, nous regardions et nous faisons le guet, car l'instituteur venait parfois mettre de l'ordre.

Le chauffage à l'école

Quand j'étais petite, la commune ne fournissait pas le chauffage. C'étaient les enfants qui apportaient du bois chacun leur tour. Comme c'était un poêle, il fallait du bois scié et il n'y en avait pas toujours, puisque la plupart des gens se servaient uniquement de la cheminée. Une fois, pour la deuxième journée consécutive, j'avais oublié "mon" bois. Alors, en passant- par la venelle, j'ai pris une vieille souche toute bicornue dans la cour au vieux Bouchet qui m'a entendue.

- Qu'est-ce que tu "ferlasses" ?

Je lui ai expliqué, et il a ri :

- Joli bois que tu emmènes là ! Ça serait facile à mettre dans un poêle ! Attends, je vais te donner quelque chose de mieux !

Et comme c'était un brave homme, il choisit une bûche exactement comme il fallait.

Comme il faisait froid l'hiver, Monsieur Navarre permettait aux filles d'apporter des chauffe-pieds. Parfois, nous y mettions les fèves qui sentaient le brûlé et nous nous faisons gronder. Les garçons n'avaient pas droit au chauffe-pieds, mais ils pouvaient garder leur cache-nez.

Quand Monsieur Audouin n'a plus été maire, c'est Jacques Blanchard qui l'a remplacé. Le Conseil a décidé d'acheter du bois et du charbon en briquettes pour l'école. Nous n'avions plus besoin d'apporter nos bûches et nous avions plus chaud.

À Cressé, nous étions chauffées par une grande cheminée. Là aussi il faisait froid dans la classe et Mme Morisset tolérait que nous amenions des chauffe-pieds que nous garnissions avec les braises de la cheminée. Parfois nous mettions dedans des châtaignes ou des pommes de terre pour les faire cuire, mais ça se sentait, et elle faisait « valser » le chauffe-pieds dans la cour.

C'étaient les plus grandes qui préparaient le feu le matin en arrivant et Mme Morisset n'avait plus qu'à l'allumer. Pendant la classe, nous les grandes nous étions près du feu, car nous étions les plus raisonnables. Mais quand il faisait très froid, on mettait un banc devant le feu, et les petites venaient s'y asseoir pour se chauffer. Nous devions veiller à ce qu'elles ne tombent pas dans les flammes.

En hiver, à 4 heures et demi, Mme Morisset renvoyait celles qui, comme moi, habitaient loin, mais nous ne revenions pas toujours rapidement. Nous passions par le bois de la Garenne où nous nous amusions.

La distribution des Prix

À Gourville, c'était la municipalité qui payait les livres de prix. Les bons élèves en avaient plusieurs. Une fois j'en ai eu sept ! Même les mauvais élèves en avaient un. La distribution des prix était le 15 août, jour de la "Ballade" (fête communale). La classe finissait le 31 juillet, mais nous y retournions pour répéter les pièces et les chants. C'étaient souvent des chants patriotiques, surtout sur l'Alsace et la Lorraine.

Monsieur Navarre, qui aimait la musique, nous les faisait très bien interpréter. Une fois, il y eut un duo chanté par Gabrielle Arramy, qui avait une voix légère, et par Marie Bouchet, qui avait une voix plus grave. Tout le monde a beaucoup applaudi. Moi je ne chantais pas mais j'ai toujours joué dans des pièces de théâtre car je n'avais pas le trac. La première fois que j'ai joué, j'étais très jeune et très petite. J'ai eu de la peine à grimper sur l'estrade et j'y suis montée à quatre pattes. Tout le monde a ri.

Devant l'estrade, il y avait quelques chaises pour les notables : le maire, les conseillers et quelques autres. Avec le premier de nos beaux livres rouges à tranche dorée, nous recevions une couronne. On devait la présenter à un notable pour qu'il nous couronne. J'avais l'ordre de mon père de l'offrir toujours, la première fois, à mon instituteur. Quand nous avions d'autres prix, nous enlevions la couronne et, la prenant dans la main, nous retournions nous faire couronner par quelqu'un d'autre.

À Cressé, nous n'avions qu'un livre chacune offert par la municipalité. Bien qu'il y ait eu des élèves venant d'autres communes, personne ne disait rien quand l'institutrice nous donnait un livre. Quand mon père est mort, je ne suis pas restée jusqu'à la fin de l'année scolaire car il fallait que j'aide aux travaux des champs, aussi je n'ai pas eu de prix.

À suivre

Le Conservatoire du vignoble charentais, l'ampélopole



En 2015, le Boutillon n° 42 a présenté un article sur le Conservatoire du vignoble charentais, sous la signature de Francis Bouchereau, qui en est le vice-président. Depuis cette date, les choses ont évolué, et j'ai demandé à Francis de faire le point. Il nous a accueillis à Cherves-Richemont, en compagnie de Sébastien Julliard, le directeur, et Marina Frouin.

Une structure a été créée, l'Ampélopole (ampelos = vigne), afin de lancer des recherches pour créer de nouvelles variétés de vignes, plus résistantes, nécessitant moins de traitements chimiques, et fournissant un cognac de qualité. Tout le monde doit y trouver son compte : les

pépiniéristes, les viticulteurs, les maisons de cognac ... et la planète.

Et depuis novembre 2018, le Conservatoire peut traiter les plants de vigne des pépiniéristes, en les trempant dans un bain d'eau chaude à 50 degrés pendant 45 minutes, ce qui permet de les protéger contre les maladies.

Enfin, il y eut un moment exceptionnel : la visite de la parcelle dans laquelle sont conservées toutes les variétés de vignes, depuis les plus anciennes (la lambrusque) jusqu'aux plus récentes, sous la protection du grand chêne remarquable dont la légende raconte qu'il fut planté pour la naissance de François 1^{er}, à Cognac, en 1494.

De cette visite, nous avons tiré un film de 35 minutes. Je tiens à remercier mes trois guides, qui sont particulièrement impliqués dans les différents projets, et qui nous ont expliqué, de manière simple et pédagogique, le fonctionnement du Conservatoire.

Cliquez pour voir la vidéo : [Ampélopole](#)



Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Le général des mouches

Jean-Bernard Papi



Vous avez certainement entendu parler des déboires du lieutenant-colonel Lebouc ? Non ? Souvenez-vous, ce type était entré en disgrâce dès son arrivée au ministère. Je ne me souviens plus à propos de quoi, par exemple ! On entra en disgrâce pour un oui ou pour un non. Plus souvent pour un non. Surtout quand ce non était jeté au visage d'un de ces ministres écervelés et transitoires qui croyaient détenir une Vérité Divine et vous contrariaient à tout bout de champ à propos de l'emploi des hommes ou de l'affectation des matériels. Bref, Lebouc avait déplu et s'était retrouvé en "arabesque latérale" selon Peter, c'est à dire qu'il fut éjecté, après une promotion au grade supérieur, dans un bureau magnifique mais sans occupation d'aucune sorte.

Il n'avait rien à faire, et, quand je dis : rien à faire, c'était réellement rien, strictement rien. Quand il leur posait la question, ses supérieurs répondaient évasivement, lui laissant entendre que plus tard peut-être, mais que pour l'instant... A part s'occuper du photocopieur, ils ne voyaient pas...

N'ayant aucun personnel sous ses ordres, et donc non assujetti à donner l'exemple, il se permit d'arriver et de repartir de son bureau aux heures qui lui convenaient. Quand il faisait beau, au lieu de s'engouffrer avec les autres sous le porche sévère du ministère, il flânait le long du fleuve et visitait les monuments de la capitale. La tenue militaire n'étant guère pratique pour faire du tourisme, il s'habilla en civil. Ces sortes d'activités irritèrent fort un certain nombre d'envieux, car Lebouc s'était fait des ennemis implacables en disposant, contre toute logique, du plus beau bureau du ministère. C'était une pièce vaste et claire, dont les fenêtres donnaient sur la cour d'honneur presque à l'aplomb du bassin où évoluent les canards qui portent le nom des ministres qui se sont succédé dans les lieux. Ces envieux, tous officiers de haut rang, le dénoncèrent comme étant l'occupant très épisodique d'un bureau confortable, spacieux etc.

Le général M. le convoqua, le pria de se remettre en tenue, puis le sermonna vertement. On était en juin, dans la cour d'honneur les rosiers explosaient en bouquets, les vieux platanes hébergeaient tous les merles du quartier et, canes et canards s'offraient des fêtes vénitienes dans leur bassin. Touché par tant de grâce et de beauté, Lebouc décida de devenir un occupant modèle.

L'après-midi même, il découvrit, sur sa table de travail, la présence bourdonnante et affairée d'une grande quantité de mouches ordinaires qui y avaient pris pension en son absence. Muni d'une tapette, il s'adonna alors aux joies distinguées de la chasse. Il nota sur son agenda, et ceci dès le premier soir, ses résultats sous la rubrique "Destruction de parasites divers" : dix mouches, deux guêpes et une punaise des bois.

Le lendemain il nota : temps orageux, seize heures, dix-sept mouches, une abeille, trois guêpes et un taon. Et ainsi de suite chaque jour. Par nécessité, il étudia les diptères brachycères de la famille des muscides au point de savoir, au bout de quelques semaines, distinguer la mouche commune (*Musca domestica*), de la mouche espagnole (cantharide du frêne, cantharide hé hé !), mais aussi des lucilies vertes et bleues, des mouches à merde (*Stercoraires*), de la célèbre drosophile et de la mouche des urinoirs (*Teichomyia fusca*). Il fut conquis par le monde merveilleux de monsieur Fabre qui s'épanouissait au cœur du ministère de la guerre. Il se comporta alors en véritable savant, tint des statistiques, rapprochant la présence de telle ou telle mouche avec les WC bouchés, la mauvaise viande de la cantine, le cheval du général de Q. (cas d'une mouche hypoderme) lequel attendait, de temps à autre, son cavalier dans la cour d'honneur.

En deux mois il en sut assez et l'idée d'en faire un rapport à ses chefs se mit à le titiller. Il établit d'abord, et démontra en trois points, la nécessité impérieuse de suivre la population des muscides pour des raisons d'hygiène, de surveillance du territoire et de stratégie. Car il était clair qu'en ces temps troublés, n'importe quel ennemi pouvait introduire de redoutables maladies dans le ministère, par l'intermédiaire de ces insectes ailés. Il dressa ensuite le tableau des mouches trucidées, par familles, en fonction de la température extérieure, de l'hygrométrie et de l'aéologie en général. Il introduisit des variables dépendantes des WC, de la cantine et du général de Q. Sa conclusion, favorable à la poursuite des statistiques, devint une référence en matière de démonstration positive. Elle se terminait par une phrase lourde de conséquences : la population des muscides variait-elle d'un bureau à l'autre ?

Le rapport tenait en vingt pages d'écriture serrée. Il fut adressé au ministre et transmis par la voie hiérarchique. Le premier à le lire fut le général M. Comme en semblable cas il se contenta de lire la première ligne et la dernière qui l'alarma fort. Sans trop savoir de quoi il en retournait réellement, il retranscrivit la question fondamentale sur une fiche d'avis destinée au ministre : "La population des muscides varie-t-elle d'un bureau à l'autre ?" Il ajouta même finement : "Si oui, c'est très grave." Il y annexa quelques appréciations sur la manière de servir du lieutenant-colonel Lebouc, comme c'était l'usage. Ne sachant quelle était la couleur politique de ce dernier, le général M. s'arrangea pour que ses appréciations soient parfaitement insipides et totalement dépourvues d'aspérités.

Après lui, le rapport parvint chez le chef de service qui émit un avis favorable et établit une fiche en reprenant les idées de M. auxquelles il ajouta une considération aigre-douce sur les chevaux, car c'était un artilleur qui détestait les cavaliers. Le ministre s'indigna qu'il y eût autant de sortes de mouches dans son ministère et approuva l'extension de l'expérience à tous les bureaux. Il signa le soir même la note de service.

En un mois, Lebouc fut submergé par les statistiques de ses collègues et les cadavres de leurs mouches. Le général M. accepta très volontiers de lui affecter deux secrétaires. Le bureau de Lebouc, six mois plus tard, fut un des premiers à être informatisé. Il diffusa alors des tableaux pré-imprimés où il suffisait de remplir les cases. Ses machines bourdonnèrent du soir au matin en réclamant sans cesse, de plus en plus de grain à moudre. On fit des heures supplémentaires pour que le rapport hebdomadaire parvienne à temps au ministre. Il pesa jusqu'à trois kilogrammes. On négligea le travail de préparation à la guerre, on oublia les plans de réforme, les plans de mobilisation et les plans d'équipement. Cependant, vu de l'extérieur le ministère était une ruche excitée, exactement comme si un conflit était devenu imminent.

Satisfait de travaux qui avaient le mérite de coûter très peu et de donner des résultats immédiats, le ministre fit un briefing à ses collègues lors d'une réunion interministérielle. Comme on avait eu la bonne idée de classer les documents "Secret Défense", très peu de curieux, et encore moins de journalistes, furent admis à y fourrer leurs nez. Quelques mois plus tard l'Éducation Nationale et la Santé déléguèrent quelques hauts cadres qui vinrent s'instruire chez Lebouc. Celui-ci fut contraint de mettre sur pied un centre de formation qui termina d'occuper tout le premier étage, et qui ne désemplit pas semaine après semaine.

Toujours plus à l'étroit, ses services, ses machines, son personnel technique et son personnel opérationnel se virent affecter un immeuble tout neuf de onze étages. Le général de corps d'armée Lebouc est, depuis, toujours demeuré à la tête de son vaste commandement, en serviteur zélé de la patrie. Mais beaucoup de ses amis pensent qu'il est temps pour lui de briguer un poste à sa mesure et sous-entendent qu'un jour, dans le bassin du ministère, un canard portera son nom. (1)

(1) Dans le temps les ministres, avant de partir pour de nouveaux horizons, offraient un canard au bassin.

<http://www.jean-bernard-papi.com/>

Kétoukolé Joël Lamiraud (Jhoël)

Kétoukolé n° 64

L'ami Patrick Gouyou de La Capelle Biron Lot et Garonne, (sur la photo) nous confirme tenir en sa main une faucille qui sert à couper des tranches de pain, dans des gros pains, et plus particulièrement dans des grosses tourtes.



Le dimanche 3 février dernier j'ai eu plaisir à faire découvrir cette faucille à Annie la belle boulangère du Fournil des vignes de Brizambourg, et à sa jeune assistante Anaëlle, qui se préparent donc sur la photo à couper de belles tranches dans un pain de 5 kg, fait tout spécialement pour un événement familial.

Le troisième cliché du pain et de la faucille a été pris sur le Net.

Il faut croire que cet outil très particulier, et son usage ne sont pas connus de nos lecteurs charentais, car je n'ai eu aucune réponse en ce sens, même approchante.



Kétoukolé n° 65



À quoi sert ce joli petit ustensile, et comment se nomme t'il ?

Réponses à adresser à : joel.lamiraud@free.fr

Rencontre à Saint-Césaire avec « La chèvre rigolote » Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

C'est par hasard que j'ai découvert cet endroit, en me baladant dans la vallée du Coran *, à Saint-Césaire, du côté du Paléosite. C'est une fabrique de fromage artisanale. Mais attention, pour arriver à destination, mettez votre GPS et programmez : Saint-Césaire, puis Petit Rochereau, car c'est dans la campagne, loin du village de Saint-Césaire. Un tel endroit ça se mérite ! Nous avons réalisé une petite vidéo qui, je l'espère, vous incitera à venir vous approvisionner si vous aimez le bon fromage.

Claire nous a accueillis avec le sourire et nous a montré toutes les variétés de fromage de vache et de chèvre fabriquées dans son laboratoire. Bien entendu nous avons dégusté : un vrai régal. Et une idée de cadeau : vous lui téléphonez en lui demandant de vous préparer un plateau de fromages pour offrir à un ami (ou une amie) amateur, je suis certain que la surprise sera appréciée.

Cliquez pour la vidéo : [la-chevre-rigolote](#)

La Chèvre rigolote, au Petit Rochereau à Saint-Césaire.

Horaires : mercredi et jeudi de 16 h à 19 h, vendredi de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h, samedi de 10 h à 13h.

Tél : 06 08 9 15 26

contact@lachevrerigolote.fr

* Le Coran, déformation de courant, est une petite rivière circulant du côté de Saint-Sauvant, Saint-Césaire et Saint-Bris des bois.



Festifolk 2019 : le groupe Aunis-Saintonge

Rappelons que Festifolk est organisé chaque année par le Groupe folklorique Aunis-Saintonge, le dernier week-end de janvier. Cette année, deux groupes étaient invités :

Les Pastouriaux de Rollat (Allier)

D'Kochloeffel de Souffelweyersheim (Alsace)

Dans les deux derniers « Boutillon », nous vous avons proposé ces deux groupes. Voici maintenant une vidéo sur le groupe « Aunis-Saintonge ».

Cliquez : [Aunis Saintonge](#)

Les deux aveugles

Laure Huselstein de l'îlot Théâtre et Pierre Dumousseau ont adapté une pièce irlandaise de John Millington Synge ("La fontaine aux saints") en conte théâtralisé et musicalisé (avec Benjamin Ribot aux violons). Ce spectacle est intitulé "Les deux aveugles"; il va bénéficier de l'aide départementale à la diffusion à partir du 1er juillet 2019.

La pièce dure 50 minutes, et se termine par un échange avec le public. Voici un extrait de 10 minutes. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter directement Pierre Dumousseau : pierre.dumousseau@orange.fr

Cliquez : [Les deux aveugles](#)

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

L'homme poison Cécile Négret

Fils de bonne famille au gagne-pain tragique,
Alors que ton engin vient nos ventres broyer,
Tâche d'apprendre vite à ton âme choyer,
Car elle est étrangère au drame écologique.

Si notre long déclin te laisse nostalgique
Et que tes yeux fanés vont jusqu'à larmoyer
De nous avoir trop vus sous ton geste ployer,
Nous saurons les sécher d'une brise magique.

Quand nos feuillages drus s'écrasent lourdement,
La planète frémit face à l'acharnement
Des chasseurs de pouvoir ordonnant le carnage.

En dépit du climat s'indignant à foison
Dans l'espoir de briser ce funeste engrenage,
L'être humain se concocte un virulent poison.

Le coin des fines goules : la chaudrée Pierre Péronneau (Maît' Piârre)



A l'origine sur le littoral charentais, la chaudrée était la part de poissons prélevée sur l'ensemble de la pêche pour la nourriture du patron et de son équipage. Elle était constituée en général de menu fretin, puisque les gros poissons étaient réservés à la vente. Certains disent que c'est « la bouillabaisse charentaise ». Je ne suis pas d'accord, c'est un plat bien de chez nous, réalisé avec des poissons de l'Atlantique. Et c'est bon ! Je vous propose une recette extraite du livre de Francis Lucquiaud « Recettes gourmandes charentaises ».

Maît' Piârre

Préparation : 30 mn
Cuisson : 1 h 30

Ingrédients :

2 kg environ de poissons variés (par exemple : petites raies, petites plies ou solettes, anguilles, congres, merlans, calmars ou seiches), 70g de beurre, 5 cl d'huile, 150g d'échalotes, 6 gousses d'ail, ½ l de vin blanc sec (des Charentes), 24 rondelle de pain baguette, Sel, poivre, persil, bouquet garni.

Nettoyer les poissons ; les couper en morceaux ; faire cuire les encornets ou les seiches pendant 30 mn à l'eau salée. Égoutter. Faire chauffer dans une cocotte la moitié du beurre et de l'huile. Y faire revenir les échalotes hachées puis les gousses d'ail. Lorsque les légumes prennent couleur, ajouter les seiches ou calmars coupés en lamelles. Laisser rissoler 5 mn en remuant, mouiller avec le vin blanc, flamber, ajouter de l'eau jusqu'à couvrir. Joindre l'assaisonnement, le bouquet garni. Laisser mijoter 45 mn.

Ajouter alors les poissons selon leur temps de cuisson. D'abord les anguilles ou le congre en tronçons, le merlan, les ailes de raies, les plies et les solettes ; ils doivent être couverts de liquide à hauteur (ajouter au besoin un peu d'eau bouillante).

Laisser bouillir 20 mn en écumant et en remuant la cocotte de temps en temps.

Incorporer le reste du beurre par petits morceaux et servir bien chaud, d'abord le bouillon avec les croustons que vous aurez fait frire au beurre et frotter d'ail, ensuite les poissons qui seront servis avec des pommes de terre bouillies, c'est-à-dire à l'anglaise.

La salade de pot-au-feu (deuxième partie)

Francis Bouchereau

Un corbeau dans la commune de Peursac ? Voici la fin de cette histoire racontée par Francis Bouchereau.



La kermesse eut lieu. Elle n'eut pas le même entrain. Devant Monsieur le Curé, c'étaient des sourires de façade. On voyait bien que les langues s'étaient déliées. L'été qui suivit fut épouvantable. Chacun soupçonnait l'autre. Quand ils se croisaient, après le portement, ils continuaient leur chemin. On ne parlait plus du temps, du mildiou ou des doryphores. Plus de jacasseries chez les commerçants. D'un triste !

Et pourtant, ils étaient tous dépendants les uns des autres. Il y avait la CUMA pour le matériel. Il fallut que le Président passe chez les adhérents pour organiser le travail. D'habitude, ils se réunissaient et tout allait bien.

Le Maire réunit le conseil. Tout l'ordre du jour était devenu questions diverses, celles qu'on aborde quand on a encore du temps. Le sujet prioritaire était la grole. Qui, d'un coup, avait décidé de semer la zizanie ? On avait beau chercher ? Et quoi faire ? Fallait-il déposer une plainte ? Non à l'unanimité ! Ils ne voulaient surtout pas que les gendarmes viennent mettre le nez dans leurs affaires.

Les moissons eurent lieu, sans la gerbaude. Personne n'y pensa. Le maraîcher qui se plaignait des vols, n'en eut aucun. Le boucher, à la fermeture, allait, soi-disant, voir ses juments. En fait, et tout le monde le savait, il allait en voir une, jument ! Il n'osait plus y aller. Quand sa femme lui fit la remarque qu'il rentrait plus tôt, il se demanda si elle n'avait pas reçu une lettre, elle aussi. Quant au Comte De Sarnuge, il constata, étonné, en revenant des eaux, qu'il n'y avait pas eu de veau mort-né. Son ouvrier s'était abstenu d'en détourner. Et encore, et encore... On n'a pas tout su.

Vinrent les vendanges. Aussi tristes que le reste, et pas de paillou ! Une première !

La mère du Maire, Marguerite avait entrepris une démarche en cachette. Elle était allée à l'église à la messe du matin, sachant y trouver le Curé et l'infirmière. Elle leur avait demandé, sans trahir le secret lié à leur mission, de voir s'ils pouvaient découvrir une piste. Il fallait que la situation soit pesante pour en arriver là.

Monsieur le Curé, l'abbé Vigoureux venait de Confolens. C'était un fils de paysan. Il remplissait sa mission avec le plus grand sérieux. Hors son ministère, il se mêlait à ses concitoyens et savait plaisanter avec eux. À quelqu'un qui avait blasphémé il réagissait ainsi :

- Tu me feras deux pâtés et un civet ou deux pommes de terre et un navet. C'était mieux que deux pater et un ave ! Il ne se voyait pas espionner ses ouailles.

L'infirmière se nommait Sidonie Rabalégail. Ancienne religieuse et infirmière dans une clinique, elle avait hérité d'un sobriquet qui l'avait fait beaucoup rire : Pique-ajhasse. Après avoir abandonné cornette et habits, elle était revenue au pays, pour le plus grand bonheur de tous. Infirmière à domicile, elle faisait aussi la toilette des défunts et assistait aux accouchements. Elle vivait avec le cantonnier, Klébert Raborteau, qu'elle avait recueilli un soir de beuverie. On ignorait la nature de leur cohabitation.

Klébert était marié à Églantine. Ils s'étaient fréquentés jeunes et avaient fait *Pâques avant les Rameaux*. Elle travaillait à la Mairie de Saint-Frusquin comme secrétaire. Vite mariés, ils louaient à Monsieur le Comte, une petite maison isolée, près du château. Après la naissance du premier garçon, un autre suivit. Elle ne reprit jamais le travail, se contentant d'élever ses enfants. Et pourtant, elle en avait les capacités. Premier prix du canton au certificat d'études, première à l'école de secrétariat. Les enfants partirent en apprentissage. C'est à ce moment là que Klébert se mit à boire. Le matin, il embauchait sur son vélo, le soir, il le poussait en titubant. Un soir qu'il avait dû *charger de côté*, il se retrouva dans une palisse, écorché et saignant comme un goret. On le transporta chez Pique-ajhasse. Elle le soigna et le garda la nuit, vu son état. Que s'est-il passé ? Il ne retourna plus jamais chez lui et surtout, il arrêta de se saouler. Il continuait à payer le loyer à Monsieur le Comte, et son collègue, le garde-champêtre, portait une enveloppe à Églantine.

Pique-ajhasse se sentait mal placée pour espionner les familles qu'elle visitait.

La démarche, osée, de la mère Primosecundis resta sans suite. Et la suspicion continuait.

Vint la Toussaint. D'habitude, les gens se retrouvaient au cimetière. On se recueillait, on parlait du souvenir laissé par le défunt, et très vite, on parlait des affaires. Cette année là, chacun allait sur les tombes et repartait aussi vite qu'il était venu. Même devant les morts, on s'ignorait.

C'est le lundi cinq novembre, date historique, que Raoul Mizut prit une initiative qui allait tout changer. Qui était Mizut ? Petit, râblé, bon à tout et sans démain (c'est mieux qu'un bon à reun) c'était un costaud d'une quarantaine d'années. De son passage au conseil de révision, il avait rapporté un surnom : Biroute ! Il était marié avec la grande Ginette, bien vingt centimètres de plus que lui. Ils avaient six enfants. En dehors de sa petite benasse, Mizut avait conduit la batteuse. Maintenant, c'est lui qui conduisait la moissonneuse-batteuse et le gros tracteur de la CUMA. Toujours prêt à rendre service, il avait remplacé le boulanger pendant sa convalescence, se contentant de ne faire que des miches de quatre livres. Quand on avait besoin, on venait chercher Mizut. Après la construction de la salle du Foyer Rural, Mizut acheta la salle des fêtes devenue inutile, et l'ouche attenante. Il en fit sa maison d'habitation sur le devant et garda une partie de la salle qu'il aménagea avec comptoir, cheminée et coin cuisine. C'était là que les chasseurs, les pêcheurs et le comité des fêtes se réunissaient. On continuait à dire : la salle des fêtes.

Ce lundi, Mizut sillonnait la commune, passant chez les paysans, les commerçants et les artisans.

- Bin l'bonjour. Avec Ginette, j'h'organisons un r'pas à la salle des fêtes, samedi au soère à huit heures. T'es invité.

- N'en aura-t'ou ?
- De quoi ?
- De la salade de pot-au-feu !
- O n'en aura.
- Alors j'h'vindrai.
- T'amèneras ton couvert et ine volaille.

Chez un autre, même refrain :

- N'en aura t'ou ? Alors j'h'vindrai.

Chacun devait amener son couvert et du fromage, ou un gâteau, ou une volaille. Même Monsieur le Comte ne dérogea pas à la sempiternelle question.

- Votre charmante épouse aura-t-elle la bonne idée de nous faire sa succulente salade de pot-au-feu ? J'amènerai du vin de Champagne.

En partant il précisait :

- Ginette fera une marmite de moghètes. Vous passerez par la maison, derrière c'est fermé, je suis en travaux.

Le samedi soir, les convives arrivèrent avec leur cabas. Ils s'installèrent par affinité et se mirent à parler de leurs affaires. Visiblement, ils en avaient des choses à se dire, du retard à rattraper.

Et pour commencer, un coup de pineau d'Othello, histoire de préparer le gosier. On continua avec le bouillon de pot-au-feu avec du vermicelle et du pain dur qu'avait pris le bouille. Et une bonne godaille ! Le jhabot était prêt pour la suite, à savoir, la fameuse salade de pot-au-feu.

Ginette et Raoul arrivèrent chacun avec un grand plat. On entendit des AH !! longs comme des jhuilles.

Le temps qu'ils se servent et qu'ils mangent est à peine suffisant pour la décrire, cette salade. Du jarret et de la queue, de la joue parfois, qui ont bouilli lentement avec leurs légumes : poireaux, carottes, navets, céleri branche, et patates. Chaque légume a été mis au fur et à mesure, pour une cuisson parfaite. La viande coupée avec des petits bouts de carotte, juste ce qu'il faut, du céleri et les patates pareil. En plus, des petits bouts de cornichon, de l'échalote misottée, des œufs durs coupés en quatre. Enfin l'assaisonnement. Ah ! Cette vinaigrette ! C'était le plus qui rendait irrésistible, le secret de Ginette. C'était beau, ça vous riait dans le ventre, ça sentait bon. À la première goulée, le bonheur à l'état pur. Pendant que certains dégustaient, d'autres mangeaient à *pienne goule*. La première fois qu'elle en avait servi, c'était à un repas de battage. Ils avaient si bien apprécié qu'ils en redemandaient. « Au diable leur salade de pot-au-feu ! ».

Vint le trou du milieu. Là encore, Ginette excellait. Dans une coupe, une moitié d'abricot qu'elle prenait dans ses boccoux, du pineau, une boule de glace à la vanille qu'elle faisait au freezer, et pour finir, quelques gouttes de très vieux cognac. *Le petit Jésus avec des culottes de velours !* Sacrée Ginette ! Elle n'attirait pas les mouches avec du vinaigre !

Ils finissaient leur coupe quand ils entendirent un cri aigu.

- Quétou qui s'passe ? V'z'avez entendu ? O vint d'hior. Ouvre la porte. O y a quéquin ?
- Au secours ! Sortez-moi de là. J'ai quelque chose de casser.
- Qui étou ? Allume la lumière.
- L'ampoule est grillée.
- Donnez de la lumière.
- Tè mon briquet.
- O l'équiaire pas meu qu'un chaleuil ! Mais o l'é l'Églantine !
- Églantine ? Églantine !
- Mais quétou qu'a fait là, asteur ?
- Par où qu'a l'é passée ? O l'était feurmé !

Églantine était tombée dans un trou creusé devant la fenêtre, côté cour.

Paul-Abel prit la direction des opérations.

- Procédons par ordre. Enlevez les moghètes du feu, elles allant rimer. Toi, va à la maison chercher une baladeuse et toi, va chez le docteur, s'il a pas fini son accouchement, va dire à Pique-ajhasse qu'elle aille le remplacer. Ginette, installe des chaises chez toi en vis à vis et mets y un couvre pied, j'h'allons la coucher dessus.

On brancha la lumière.

- Venez là vous autres, allez y doucement, un sous chaque épaule, deux sous les reins et deux aux jambes. Ils la prirent et l'installèrent sur les chaises et lui mirent un oreiller et une couverture. Le docteur arriva.

- Qu'est-il arrivé ?
- Elle est chète !
- La cheville est foulée. Pour le reste il faut faire des examens à l'hôpital. Appelez les pompiers. Excusez-moi, je retourne à mon accouchement.

L'événement déliait un peu plus les langues. Que faisait-elle là et par où, était-elle passée ? Certains avaient compris que Mizut s'était servi d'eux pour piéger la grole et restaient silencieux.

Les émotions, ça creuse. Tout le monde reprit sa place et se servit en moghètes. Chez Ginette, les moghètes (des Pont-L'Abbé) étaient à l'image du reste. De l'ail, un bouquet garni et des bouts de couenne. Quelques gouttes d'huile de noix. Tout simplement bon. À s'en faire peter la sous-ventrière !

Les pompiers arrivèrent et emmenèrent la blessée.

Paul-Abel prit Mizut à part.

- Tu peux m'expliquer pour le trou ?

- J'ai constaté de l'humidité au niveau de la fenêtre. J'ai commencé une tranchée pour voir d'où ça venait. T'as vu, elle ne fait pas quarante centimètres de profond. Je pensais point que qu'équ'un puisse chère dedans.

- Tu dirais ça à un cheval de bois, y t'foutrait un coup de pied ! Avoue que tu t'es servi de nous pour la piéger. Tu savais qu'o l'était elle ?

- En battant chez Musset, je l'ai vue aller à Saint-Frusquin. Comme l'épicière est une ancienne copine, j'ai su ce qu'elle achetait. En plus des commissions courantes, des grandes boîtes de pâtée pour chien alors qu'elle n'en n'a pas. Elle les amadouait avec. Quant au journal, l'épicière utilise des vieux pour emballer les moules et les pétoncles. Suffisait-ou pas ? Je me seu arrangé pour qu'a sache que jh'faisions un r'pas.

- On va garder la première version. Je vais leur parler. Imagines qu'elle porte plainte. Elle en est capable. Tu risques d'être embêté.

Ils retournèrent dans la salle. Il fallut du temps pour faire taire tout le monde. Le Baco faisait son effet. Paul-Abel leur fit comprendre la situation. Il leur demanda, s'ils étaient questionnés, de se contenter de la version *accidentelle* et de n'en dire pas plus. Si les choses allaient mal, ils seraient toujours à temps de sortir les lettres anonymes.

Le lendemain matin, à onze heures, le Maire présida la cérémonie au monument aux morts. Les enfants entonnèrent la Marseillaise, ce qui réveilla quelques têtes lourdes, celles qui avaient joué à la belote et bu le cognac jusque tard. Monsieur le Comte indiqua au Maire qu'il partait pour affaires à Paris et qu'il avait donné ordre à ses gens de s'occuper des animaux d'Églantine. En outre, il avait fait sécuriser les huisseries.

L'après-midi, on vit arriver la Juvaquatre des gendarmes. « Tiens, voilà les enfants de chœur à Poincaré ! ». Le gendarme Chaussette et le brigadier Godillot. Il faut imaginer Bourvil avec des moustaches et le sergent Garcia en moins gros. Ils frappèrent chez Mizut, mais celui-ci avait embarqué sa petite famille pour la journée. Ils allèrent chez le Maire. Lui faisait la sieste. Il les fit attendre. Ils étaient missionnés pour *connaître les circonstances exactes de l'accident qui avait atteint la Dame Églantine Raborteau dans son intégrité physique*. « Qu'en termes exquis ces choses là sont dites ». Il leur raconta la bonne version, disant ne pas comprendre comment et pourquoi elle s'était introduite dans un lieu privé et clôturé. Ils partirent. Ouf !

Le lendemain, ils revinrent chez Mizut, demandèrent à voir le lieu de l'accident. Mizut, malin, avait pris le temps de creuser, doublant la profondeur. Ils constatèrent un passage sous le grillage. Ils remirent une convocation à l'attention du couple, pour le lendemain à neuf heures à la gendarmerie de Jonzac. Ils s'y rendirent et y restèrent toute la journée et une partie de la nuit. Au retour, ils s'arrêtèrent chez le Maire. Églantine avait une cheville foulée, une côte fêlée et un hématome mal placé. De plus, elle avait déposé plainte. Ils étaient accusés de négligence ayant entraîné des blessures graves l'empêchant de travailler. Eux avaient déposé plainte pour violation de la propriété privée. Il y aurait procès. Ils avaient dû donner le nom de toutes les personnes présentes, lesquelles seraient auditionnées. Dans les jours qui suivirent, tous les convives reçurent la visite des gendarmes.

« Moi, j'étais invité pour manger la salade de pot-au-feu. J'ai rien à vous dire. J'irai au tribunal et je répondrai aux questions du juge ». Voilà, à peu près résumé ce qu'ils obtinrent. Pas fous, ils avaient compris que Mizut avait fait une bêtise, certes, mais qu'il les avait débarrassés d'une vermine. S'il était condamné, les coups de main, la fameuse salade, les reverraient-ils ?

Les jours passèrent. La sérénité était revenue, les bonnes habitudes aussi. On pouvait parler librement. On finissait par oublier qu'il y avait une affaire en cours. On s'imaginait même qu'elle pouvait être classée sans suite. Mais *va te faire foute pinâ*, au moment où on s'en attendait le moins, les convocations arrivèrent. L'audience était prévue pour le début avril. On allait voir ce que l'on allait voir ! L'Églantine, on allait s'en occuper, foi de Peursacais !

Au jour dit, il y en avait du monde, devant le tribunal. Quand les portes s'ouvrirent, on vit un troupeau de sauvages envahir la salle. Fallait être devant pour ne pas en perdre une goutte. Il n'y avait pas assez de place, il fallut se serrer. Certains restaient debout.

Le juge arriva, des dossiers sous le bras, avec une secrétaire. Godillot était sur le côté.

- Faites entrer Madame Raborteau.

D'un coup, on entendit des Ah ! Elle était méconnaissable tant elle avait grossi. La cantine était bonne à l'hôpital et en maison de convalescence.

- A l'a groussi la bougresse.

- Argard' thiellé jhottes, on dirait qu'a l'a buffé dans ine trompette !

- Et thieu thiu, y r'sembye à thieu là d'ine limousine !

- SILENCE !

Le juge reprit :

- Madame Églantine Raborteau, née Le Freux.

Fous rires dans la salle, une grole qui s'appelle Le Freux !

- SILENCE !

- Madame Raborteau, disais-je, j'ai ici un dossier remis par un huissier à la demande de Monsieur le Comte De Sarnuge. Il contient une lettre anonyme en préparation, des feuilles vierges, des bouts de journaux et de la colle. Tout ceci provient de chez vous.

- C'est de la violation de domicile !

- Votre propriétaire a bien le droit de se rendre dans une maison lui appartenant pour constater si elle ne se dégrade pas, du fait qu'elle reste fermée ? Il s'y est rendu en compagnie d'un huissier. Il a joint des lettres anonymes qu'il avait reçues. Y a-t-il des personnes ici qui, elles aussi, ont reçu ce genre de lettres ?

Aussitôt des mains se levèrent.

- Mettez votre nom derrière et donnez-les à l'huissier. Vous êtes une grande malade, Madame. Je vous ordonne de vous faire soigner. Où est le couple Mizut ? Approchez. Sachez que vous n'êtes pas assermentés pour faire la police et la justice. C'est la loi, tenez vous le pour dit ! La séance est levée.

Grand silence de soulagement. Les choses n'avaient pas traîné. Chacun pouvait s'en retourner. À vrai dire, ils étaient même un peu déçus de ne pas s'être exprimés. Soit ! Tout est bien, qui finit bien.

Le conseil municipal qui suivit était consacré à la mise en place de l'adduction d'eau. Avant de commencer, Monsieur le Comte informa le conseil que Madame Raborteau quittait la commune. Bon débarras ! Deux heures durant, les ingénieurs détaillèrent l'ensemble du projet. La réunion finie, Célestin Calinet demanda la parole :

- Nous avons vécu une année difficile. On voit bien que le village perd de son âme. Les jeunes veulent leur tracteur, bientôt ce sera les machines. Pour les vendanges, certains font appel à des Espagnols. Avec l'adduction, plus personne n'ira au lavoir. Les nouveaux habitants ne viennent pas aux fêtes. Si les gens s'ignorent, la solidarité disparaît. Les petites querelles deviennent des conflits. Nous devons trouver un moyen de nous retrouver, au moins une fois par an. Je pense à un repas républicain par exemple. Où ? Quand ? Comment ? Qu'en pensez-vous ?

Ses collègues se regardèrent. Ils n'avaient pas vu les choses ainsi. « Oui - Pourquoi pas – Faut voir – Sur la place – Et si o mouille – On amène chacun son manger – Pour le premier mai ». L'idée paraissait bonne mais personne ne voyait comment cela pouvait se faire. Monsieur le Comte prit la parole :

- C'est une très bonne idée, je vous propose de le faire le quatorze juillet, dans le parc du château de la Sarmazelle. Avouez qu'un repas républicain chez un *noble*, c'est un gage de réconciliation ! S'il pleut, nous irons dans la stabulation. Quand au menu, demandons au couple Mizut, ce sont les mieux à même de nous faire une proposition.

Paul-Abel demanda à la secrétaire d'aller les chercher.

Ils arrivèrent.

- D'un peu mais, j'hétions jouqués.

Paul-Abel leur fit part du projet.

- O l'é pas bin compyqué. Jhe peux mettre des p'tits goretts ou ine ouëille à la broche. Avec des moghètes et dau formaghe. Et pis, on peut organiser un concours de desserts. Me sembye que tout l'monde s'ra gueudé.

Ils se regardaient les uns les autres, on voyait bien que quelque chose les tracassait.

- Dis donc Ginette ?

- Ça va ! J'ai compris. Si o l'a qu'thieu peur vous faire piaisit !

Le grand jour arriva. On avait amené toutes les tables et les bancs qu'on avait pu trouver, sur des charrettes. Presque tous les habitants de la commune étaient là. L'instituteur et son épouse, pourtant admirateurs d'Émile Combes, saluaient Monsieur le Curé. On avait fait venir un manège et des jeux pour les enfants. Les convives s'installèrent.

- Dis donc Calinet, peux-j'y me mette en face de toé ?

- À voutre aise Chardavoine.

- Et thiellés drôles, y s'feurquentant teurjou ?

- O l'é pas prêts d'zeu passer.

- Et la méson, y l'a voulant ou pas ?

- Faut savoère ! Vous avez dit qu'vous v'liez pas.

- O y a qu'les sots qui changeant pas d'avis. Musset est v'nu m'voère avant-hier au soère. Y m'a am'né un jambon de d'avant d'un goret de quatre cents. Tè, qui m'a dit, o vaut bin ine leuvrache. Asteur, jh'seu vendeur. Y s'mariant quand ?

- En septembre.

- Y z'avant pas l'air pressé.

- O l'é Musset qui veut pas qu'a s'marie tant qu'elle est pas majheure.

- O change quoé ?

- Reun ! Y zou veut coume thieu !

- Tu vois Calinet, quand la graine de sot est dans le calâ d'un chrétien, o l'é pis qu'la cuscute dans un sa d'luzarne. T'as beau faire, o l'en reste teurjou un peu.

Le repas avançait. D'un coup on entendit :

- Dis donc Pique-ajhasse, t'es bianche coume un pet. Étou qu't'as l'roumia ?

- Je seu en boune santé. Avant qu'ine grole veune vous zou dire, o l'é juste que jhe seu enceinte.

Sur le moment, il n'y eut aucun commentaire. Et pour cause, ils avaient tous la goule pleine de salade de pot-au-feu.

FIN

La dormitoère de la rason ameune teurjhou des ganipotes (parler de Saintonge) Pierre Bruneaud (Le Chéit)



En thiel amprès midi de juyet, la vie à Cope Souchot est beun agrâlante. Le ciel, déjhobré peur les darniers orajhes, est bieun coume les zeuils de l'Utrope. Jh'entendons, su main dreite, le ronfyement d'ine batteuse qui se muche darrière in nuaghe de poussière.

Dans son jherdrin l'Utrope, teurjhou en compagnie dau Badaudet, est en assiant su in banc de piarre. In petit vent seurghe ramighe légèrèment les feuilles de la palisse. Deux à troès jhornaux sont éparés au pied de nos deux bitons, qui disthiant sarièusement.

Fijhurez-vous que l'Utrope troue qu'astheure, vour jh nous virions, o n'est question que d'horoscope, de numérolgie ... Jh'en sons ouillés dans tous les jhornaux ou presque, à la radio et à la télébeurdasse.

- Meime peur avoèr de l'ouvraghe sti le Badaudet, o faut que ton signe et toun ascendant, coume i dizant, seijhent en adoune ...

- Et moué, sti l'Utrope, qui créyais que peur éte embauché, thieu qu'était impourtant ol était de beun queneutre soun ouvraghe, et d'éte sarièux et couraghieux ...

- O devinrait vite danghereux thielle affaire, ol est ine estamelle de racisme thieu itou ... horoscope, couleur de la piâ, idées poulitiques, o vat tout dans le meime sens ...

- Et oué, renchérit l'Utrope. o faut vend' des jhornaux, des messaghes su minitel, des ourdinateurs horoscopiques. Te souvins-tu de thielle émission à la télébeurdasse ? « Ol est arrivé demain ». Dès la peurmière buffée, son réalisateur imaghina t'in novia jhornau « Vout' avenir Madame », et o zi rapporte ine rabalée de jhaunets, t'en répons...

Jh'ai lu thieuquepart, qu'il y a des bitons et des bitounes qui vivent au nord dau ceircle. paulaire, et qui ne voèyant pour ainsi dire jhamais de pianètes. Créis-tu tout de meime, thiéllés pau' ghens qui ne pouvant avoèr d'avenir...

- Jh' creis qu'ol est leu moque de tileuille, ol les fait dormir et rêver... Pendant thieu temps i theurchant point à comprendre thieu qui se passe autour de zeu ... Si i n'avant point d'ouvraghe, ol est m'en doute de la faute au beurlin qu'est point en adoune avec Mars oub' le chancre avec la Lune ... Si o y en at qui ne buffant jhamais la breise, ol est çartainement rapport au lion qui s'est accoubié avec le soulail ...

L'Utrope plüssit ses zeuils malins, ses belles moustaches blanches et sa fiyure meulée teurleuziant au soulail de coûté, i tazait sa goule ... Au bout d'in moument, i ramenit ses râles qu'il avait éparé devant li et se mit à donner thieuques zexpyquements a soun émit.

- Figure te que si on saquait d'in coûté les pradictions qu'étiant bounes et de l'aut' les mauvaises, jh'arions les meimes résoultats que si jh' les avions tirées au sort ... Evidemment, thiéllés astralogues habeuillant zeux discours de mots que jh' compeurnons point. I parlant coume si i queuneussiant grandement les sciences... Tout thieu o me fait songher t'à thiéllés avocats, quant i ne pouvant pu se batte su les faits, i theurchant à ébarouir les jhurés en parlant pointut et en chafroisant. Ol en est de meime avec thielles vendeux de bouniments.

Jh'vas te conter ine petite histoère. Dans le train qui vat à Paris, ine véille peursoune jhette ine poudre mystarieuse à travers la croisée de la voèture dau chemin de fer. In monsieu, beun coume o faut, zi demande peurquoé tout thieu.

- Ol est de cont' les éléphants, stelle.

- Mais répyique thièl homme, o n'y at point de thiéllés bétiaires, ithi.

- Si fait ol est donc que thielle poudre est boune...

La goule de l'Utrope ne feurmit pu. Badaudet douvrait ses oumerolles peur que reun ne se pardisse.

- Oreille me beun, o y at meime in texte célabre d'ine houme conséquent, in noumé Saint Augustin jhe creis, qui dit à pu près : « Bireuillez t'ine ricoène qui chante n'importe quoé, vous y trouverez, m'en doute, in mourciâ au hasard, sans peur thieu s'en étouner, qui réponde à meurveille à l'affaire qui vous othiue. De meime ol arrive que l'esprit humain, en veurtu de thieuques instincts supérieurs et sans songher à thieu qui se passe chez li, fazisse, peur hasard el non sous l'effet d'in art, thieuques pradictions en adoune avec les faits et ghestes dau quessiounneur.

O y a donc point d'art dévinatoère, mais n'on doét au hasard de faire, peurfoés, des pradictions jhustes ... mais thieu ... ol est ine aute histoère.

Les « châffres » saintongeais Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Le châffre, c'est un surnom, un sobriquet donné à des personnes en fonction de leur aspect physique, de leur métier, de leurs qualités ou de leurs défauts. En voici quelques uns, si vous en connaissez d'autres, écrivez-nous.

Buffe-rouille : le forgeron

Saute-berghère : le coureur de jupons

Goule-fine : le gourmet

Ziroux : le dégouté

Pire-seuche ou Yette-à-bouère : l'ivrogne

Cornibus : le cocu

Bin-en-goule : le vantard

Tarze-à-queurver : tarde à mourir

Cadet-réjhouit : content de lui

Traine-bots : prend son temps

Tord-goule : bouche tordue

Jhouque-tard : le noctambule



Veillée folklorique du 6 avril 2019

Pour notre veillée saintongaise, du 06 avril 2019, nous avons reçu un groupe Savoyard du Dauphiné, le "Cru de paille ». L'an dernier, à l'occasion d'un stage de danse organisé par la CNGFF, en Dordogne, Thibault, adolescent saintongais, rencontre Joffray, jeune adulte dauphinois. C'est le début d'une grande amitié. Après de nombreux échanges via les réseaux sociaux, rendez-vous est pris pour animer notre soirée.

Un premier groupe arrive le vendredi soir. Au cours de ce diner, Karine remercie plusieurs de ses Efournigeas en leur remettant des médailles, heureuse d'être vivement soutenue par Thierry Maucherat, responsable National des récompenses. C'est ainsi que plusieurs médailles de bronze de fidélité sont remises, un couple a reçu la médaille de Renaissance française solidarité et valeur pour les remercier d'assurer la promotion de la culture Française. En fin de soirée, chacun repart chez sa famille d'accueil.



Le samedi midi, tous se retrouvent afin de partager le déjeuner dans une bonne ambiance, et l'apéritif est le moment propice de remettre de nouveau des médailles de fidélité, la présidente était désireuse de rattraper son retard !!! Tandis que les membres des Efournigeas s'activent à préparer la salle, nos amis du Dauphiné partent en visite à Royan. En fin d'après midi, nos deux groupes se retrouvent afin de répéter le final en commun et de tirer quelques plans sur la comète afin que toute la soirée se déroule sans anicroche.



A 20h 30, devant quelques 200 spectateurs, les deux groupes, Saintongais et le Cru de Paille se succèdent en proposant divers danses, chants et sketches pour le plus grand plaisir du public. Ce fut l'occasion de découvrir certains Efournigeas vêtus de nouveaux costumes. Ce spectacle s'est terminé par la traditionnelle farandole sous leurs applaudissements des spectateurs.

Grâce à cette amitié, le folklore se transporte au delà de nos frontières saintongaises. U n rendez-vous est pris en 2020 afin de participer à une fête locale à Montséveroux.

Ces rencontres folkloriques, permettent à tous de se retrouver pour transmettre nos traditions, nos coutumes, de passer de très agréables moments dans la convivialité, la bonne humeur et surtout tisser de nouvelles amitiés.



L' vieux gâs (parler des Deux-Sèvres)

Yves Rabault

Oh ! le faisait point grand tapage,
 Non, le filait son ch'min tout drét,
 L'occupait dans l'fond du bocage,
 Un' farm' d' vour le sortait qu'à r'gret.
 L'approchait de la quarantaine,
 Moins hardi qu'un drôl' de quinze ans,
 Le courait pas la pertantaine,
 L'avait jamais été galant.
 Quand tous les autr's, l'oeil en malice,
 Pensient déjà au cotillon,
 Lui, l'air bêt', coume un grand jocrisse,
 Suivait sa mèm', dans un sillon.
 Qu'a souéy' vilaine ou qu'a souéy' belle,
 Quand un' drôless' v'nait à passer,
 Rougissant, tournant les prunelles,
 L'osait seul'ment pas lui causer.
 Y en a qu' l'odeur de parfum'rie
 Attire, ou l' froufrou d'un jupon,
 Lui, l'aimait mieux soun écurie
 Ou ben cor' souégner ses cochons.
 La p'tit' fleur, l'amour coume on dit,
 Oh ! c'est point que l' n'y pensait pas,
 Mais dam' l'était si peu hardi,
 Que l' pus fort, c'est que l'osait pas.
 Au printemps, dans un creux d' muraille,
 Quand les mouénaux fasont leu nid,
 Que l' s'arrêtoit d' porter l' brin d' paille,
 Per vit' se bécoter un p'tit,
 Quand les lumas dans l'harbe fraîche
 Se mariont sous un' feuil' de chou,
 Quand dans l' pêcher, sous un' bell' pêche,
 A la pinsoun', l' pinson fait l' doux,
 Enfin, quand pertout en campagne,
 Tout va per deux, les bêt's, les gens,
 Jacquet se disait : « J'sens qu' ça m' gagne »,
 Mais le restait tout seul, boun' gens.
 Et quéqu' foués, le coeur en démente,
 Vouéla que l' disait nout' Jacquet :
 « Allons, mon gâs, faut ben qu' tu t' lances,
 « D'mand' z'en une, hardi mon valet !
 « Si t'es p'têt' pas trop fier d'allure,
 « Y en a quand mêm' qu' ça peut fiatter,
 « D' vouér tes quinz' vach's dans la pâture,
 « Et tes gueurniers piens à craquer.
 « Ça peut toucher l' cœur d'un' beurgère,
 « La touétur' roug' de ton logis,
 « Tes pil's de draps fins dans l'armouère,
 « Ton char à bancs, et tes ch'vaux gris. »
 Bref, coum' le prenait point d' drôlière,
 Qu' ren n'changeait, que le s'mariait pas,
 On l'avait noumé sans manière,
 Dans tout l'pays : « Jacquet l'vieux gâs ».
 Aussi, quand la guerr' déclarée,
 On s' trouvait tertous au dépôt,
 Et que d'vant un' p'tit' tabl' cassée,
 On donnait nom et numéro,
 Un maraîchin, oh ! un' grand' goule,
 Quand arrivit l' tour de Jacquet,

Dit : « Çui-là n'a ni femm' ni poule
 « Et c'est l'vieux gâs son sobriquet ».
 Pus tard, quand on montait en ligne,
 Avec lui, l' trainait son surnom,
 Coume un malchanceux train' sa guigne,
 On l'app'lait jamais per son nom.
 Souvent, les gars d' la compagnie
 R'ceviont des cart's pien's de mots doux,
 Dans l' bas, on lisait : ta chérie,
 Dans l'env'loppe y avait un coucou (*),
 Mais, à Jacquet, jamais l' vagu'mestre
 N'apportait ren qu'un mot d' ses vieux,
 Autrement, oh ! non ; jamais d' lettre,
 Qu'aurait pu rend' son coeur heureux.
 Malgré l' danger et la vie rude,
 Le t'nait l' coup quand même le vieux gâs,
 L' souffrait pas trop d' la solitude,
 Le travaillait coume un forçat.
 Qu' ça souéy' la garde ou la corvée,
 La soup', le jus, le cantoun'ment,
 Porter la soup' la nuit tombée,
 Oh ! dam' l'était toujours content.
 Un jour, tout là-bas, dans la Meuse,
 Ça cougnait dur et pas loin d' nous,
 Un' p'tit cheuvr' restée là, peureuse.
 En bëlant, tournait près d' nout' trou.
 Coum' les grous brûlots d'harbes sèches
 Qu'en septembre allume le pésan,
 Un pailler crachait des flammèches,
 Fumant, rouge au soulail couchant.
 De la touéture d'un' écurie.
 Poutr's et tuil's rouliant sens d'sus d'sous.
 L'aumônier disait : « Vierg' Marie ! »
 D'autr's répondiont : « Priez per nous ! »
 Des grous avions lâchiont des bombes,
 Un p'tit' pertout ; on aurait dit'
 Qu'à l'avance le creusiont nos tombes,
 Et qu'on mourrait point dans son lit.
 Au moment vour coume un' chandelle,
 La lun' s'allumait au-d'sus d'nous,
 Un gâs, auprès d'un tas d' javelles,
 D'vant l' commandant, au garde à vous ;
 Un gâs, v'nant du régimentaire,
 Disait : « On m'envoi' vous d'mander
 « Du renfort, et un' sanitaire,
 « Mêm' qu'on m'a dit de m' dépêcher. »
 Et Jacquet, l' vieux gâs à l'air bête,
 Et tout roug' coum' un' poum' d'api,
 Aussitôt, vit' sortit sa tête,
 D' la grande harb' vour qu' l'était tapi.
 Pis s' levant : « J'ai ni gâs ni fille,
 J' pars le premier, mon commandant,
 Gardez donc un pèr' de famille,
 Moué là-haut j'en frai tout autant. »
 Et, s' dirigeant vers la colline,
 Sans trop s'occuper des obus,
 L' vieux gâs marchait courbant l'échine,
 Avec soun air de cheun battu.

* Coucou : primevère

Quelques notes sur la langue saintongaise

Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Quoi de neuf dans le microcosme saintongais ? Toujours les mêmes « ricouènes ». Le journal de la Nouvelle Aquitaine continue à publier des histoires, d'ailleurs sans grand intérêt, en poitevin-saintongais, ce qui déclenche des commentaires acerbes sur Facebook. Jusqu'à la prochaine diffusion du journal, où l'on retrouvera les mêmes commentaires, c'est récurrent. Et comme il faut un bouc émissaire, la faute en incombe à Éric Nowak, qui n'y est pour rien. C'est tellement facile !

À part ça, le mot « benaise » est entré dans le dictionnaire. Il faut reconnaître que ce mot n'est pas uniquement saintongais. On le retrouve aussi dans le Poitou et dans d'autres provinces de France. Ceci étant, c'est une très bonne nouvelle.

Enfin, le conteur poitevin Yannick Jaulin tient des rubriques humoristiques sur Facebook, en donnant la signification de mots vendéens, qui sont également, le plus souvent, saintongais. Bravo l'artiste.

Maintenant je passe la plume d'oie à « moun émit' » Charly.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

J'ai apprécié, dans Sud-Ouest, au cours de l'été 2018, les chroniques de Thierry Collard relatives à la signification de mots saintongais. Ces mots, issus d'une langue romane façonnée à la fois par le latin populaire, ou bas-latin, par des termes celtes ou gaulois (dail, bougette ...) puis par des apports de l'extérieur (drôle, moque ...) étaient partout les mêmes, en oc comme en oïl. Seulement, selon le terroir (territoire), l'autochtone les prononçait en fonction de son accent. D'où nos patois.

Ainsi, « mogette » et ses variantes est-elle « mounjos » en langue d'oc. Dans le Comté de Foix, par exemple, on dit : « Semana mounjos » pour « je sème des haricots », marqué, de plus, par l'influence de la « jota ». Mais pas nécessaire d'être grand clerc pour constater qu'il s'agit bien du même mot, concernant le même végétal.

Bien sûr, l'orthographe peut varier, c'est même une constante que nous connaissons bien. Précisons que la mojhette de Pont l'Abbé d'Arnoult n'est ni lingot ni soisson, c'est un « rognon » (petit rein) ; c'est sous cette dénomination qu'elle est officiellement définie.

Il faut également savoir qu'il y avait des mogettes à Pont l'Abbé (et partout ailleurs) bien avant la création de la variété actuelle. Lors de l'inventaire des biens du clergé par les révolutionnaires de la Terreur, ceux-ci ont consigné « un sac de mogettes » chez le curé de Saint-Michel, paroisse rattachée à Pont l'Abbé sous Louis-Philippe.

Il faudra que je trouve le temps de rédiger, pour le Boutillon, une histoire de la mogette de l'Arnoult, comme je l'ai fait pour la galette charentaise. (1)

Quelques mots saintongais

Pour en revenir à la rubrique de Thierry Collard, voici quelques remarques.

Garocher ne signifie pas, à ma connaissance, « jeter n'importe quel objet », mais « lancer des pierres ». « Garocher les bisses (2) » (Odette Comandon). C'est ce que j'ai pratiqué étant drôle, comme tous les garnements de mon âge. Avec un « tire-chails (3) », bien entendu. Le Larousse actuel ne donne ce verbe que pour le Québec, l'Acadie et la Louisiane, et le qualifie de « familier » avec le sens propre de jeter, lancer.

Le gassouil est une petite flaque d'eau, mais les Saintongais disent plutôt « cassouil » : « Thieu paure nicdouille/S'en fut s'nijher dans n'in cassouil ».

Le goret. D'accord pour le goret, dont la « fumèle » est la « gorette ». Pourquoi pas. Toutefois, il est plus correct de l'appeler « treue (truie) goretière », ou encore « coche ». A Pont l'Abbé, mon voisin le boucher-charcutier traiteur Emmanuel Sorigny affiche un excellent « jambon de coche » qui fait le régal des gourmets. Publicité non payée. Il est au marché de Saintes chaque samedi. Avis aux « gormands » !

Grâler, pour griller, n'est pas toujours péjoratif, il s'en faut. Le verbe s'appliquait surtout aux marrons cuits au « diable », qu'il fallait souvent remuer pour les empêcher de brûler, mais pas trop pour qu'ils sentent cependant le « grâlé », note Pierre Rézeau, citant L. Perceau, et ajoutant : « C'est un art plus difficile qu'on pense de savoir faire grâler les châtaignes ». Le verbe est attesté dans Rabelais : « ... attendant graisler les chataignes » (Gargantua, I, XXVII).

La grolle, en Saintonge, est la « corneille noire ». Dans le Limousin, le corbeau est appelé « graul ». Dans d'autres régions, bien que le mot désigne le même oiseau, on le nomme « agrolle ». Que le mot soit d'origine occitane me laisse quelque peu dubitatif. Il est attesté en Poitou dès 1495 (Rézeau).

Gueurneuille n'est que la forme patoisée de « grenouille ». En Saintonge, c'est le « batégail », qui a donné son nom au groupe folklorique très connu créé à Saint-Romain de Bonnet par André Brillouet, et qui a actuellement son

(1) Jh' zou attends avec impatience, mon bon Charly (Maït' Piârre)

(2) Bisse : rouge-gorge

(3) Tire-chails : fronde

siège à Saujon. Voir la chanson de Goulebenéze « Les bains d' soulail ou la piâ tannée » : « Éparées coum' des batégails ... ». Toutefois, « guernivelle » et « gueurnivette » désignent respectivement la grenouille verte et la rainette.

Le gueurlet (le grillon) est, en effet, bien mignon. Le jeu d'enfant répandu en Saintonge à son propos l'était beaucoup moins : « Gueurler, gueurlet, sors de ton creux oub' la sarpent vinra manjher tes eû ». Et pendant cette incantation sur un ton de comptine, on faisait pipi dans le « creû dau gueurlet ». Lorsque le malheureux cri-cri se montrait récalcitrant, le chéti drôle prenait un brin d'herbe rigide, le « sacquait » dans le creû, et l'infortunée bestiole apparaissait enfin ! Et « vouloir se sacquer dans n'in creû d' gueurlet », vous connaissez ?

Gueudé : rassasié, en effet. Ainsi peut-on se rassasier « d'ine boune piatée d' mojhettes et s'en trouver benéze ». Sur la photo parue dans Sud-Ouest du 16 août 2018, deux éminents représentants de la Confrérie de Pont l'Abbé, MM. Dubreui et Vernoux. Une Confrérie extrêmement active, organisatrice, avec l'Office de tourisme local, de marchés fermiers dans le cadre d'une fête de la mojquette, qui tient régulièrement son grand chapitre à la salle des fêtes, et double la foire mensuelle de septembre d'une « Foire à la mojquette », toutes manifestations avec le partenariat ou le concours de la mairie.

À suivre

Nos lecteurs nous écrivent

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Nos derniers « Boutillon » ont reçu, comme d'habitude, un grand nombre de visiteurs. Nos lecteurs ont aimé le reportage de Yves Nicolas sur la traversée de la Charente à Rochefort. C'est une étude très complète, qui donne un aperçu des différents ponts qui traversent la Charente à cet endroit.

Côté reportage, la vidéo sur notre pépiniériste Philippe Raffoux a été appréciée par de nombreux lecteurs, qui ont appris beaucoup de choses sur la vigne. Certains l'ont trouvée un peu longue : c'est vrai, mais Philippe a tellement de choses à dire sur son métier.

Nos lecteurs demandent plus d'articles sur l'histoire de la région, et l'histoire des maîtresses de François 1^{er} leur a beaucoup plu. Certains ont relevé une petite coquille : François 1^{er} et Claude de France se sont mariés en 1514 et non en 1714 comme indiqué par erreur. L'auteur de l'article sera privé de pineau pendant une semaine !

Jean-Bernard Papi est toujours plébiscité : son histoire sur la « charria », avec sa fin surprenante, a connu un grand succès. Je pense que vous ne serez pas déçus par son histoire du « Général des mouches » dans le présent Boutillon.

Les lecteurs attendent avec impatience la fin de l'histoire de « La salade de pot-au-feu », de Francis Bouchereau, ainsi que la suite des aventures de Marie-Léa : pour nos anciens, leurs souvenirs remontent à la surface, en repensant à ces histoires de l'ancien temps.

Pour ce qui concerne le patois, nous avons des lecteurs du Poitou qui nous demandent des textes dans leur langue. C'est chose faite avec un beau poème d'Yves Rabault en parler des Deux-Sèvres.

L'aventure de cette pauvre Jheânne, en patois de Saintonge a reçu un bon accueil. Par contre, la fin des vidéos sur la mémoire de Charly Grenon va, nous dit-on, laisser un vide. C'est vrai, mais nous avons terminé en beauté avec les souvenirs de Charly sur Goulebenéze. Et nous retrouverons Charly, avec sa plume d'oie, (il n'a pas internet), dans les pages de notre journal.

Enfin les lecteurs nous demandent des vidéos de patoisants racontant des histoires, et souhaitent que nous poursuivions nos études sur la grammaire saintongaise.

Le Boutillon des Charentes

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueumon)
 Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>